

● **Annnonce événementielle selon l'art. 53 RC**

4 avril 2023, 7h00

Nant de Drance SA : la mise en service de la centrale marque l'année 2022

Lors de sa séance du 3 avril 2023, le Conseil d'administration de Nant de Drance SA a approuvé les comptes de l'exercice 2022 à l'intention de l'Assemblée générale. Au cours de l'exercice 2022, les investissements se sont élevés à 36,6 millions de CHF (exercice précédent : 83 millions de CHF). Les investissements cumulés au 31.12.2022 se montent à 2,19 milliards de CHF.

Le début de l'exploitation des installations marque l'exercice 2022 ; depuis le 1^{er} janvier, les coûts d'exploitation de Nant de Drance SA sont entièrement refacturés aux actionnaires de la société et les montants investis commencent à être amortis. Nant de Drance SA est gérée comme une société de partenaires. Ce mode de gestion se caractérise par le fait que les actionnaires, proportionnellement à leur participation au capital-actions, disposent de l'énergie produite et, en contrepartie, s'engagent à couvrir les charges annuelles (maintenance, amortissements, redevances hydrauliques, intérêts, impôts, etc.). Les charges facturées aux actionnaires pour l'exercice 2022 se sont élevées à 92,7 millions de CHF au total.

Des installations fiables pour stabiliser le réseau électrique

L'année 2022 a été une période de finalisation et de transition pour l'aménagement de Nant de Drance. La centrale est entrée en service le 1^{er} juillet 2022, date depuis laquelle chacun des quatre partenaires établit son propre programme de production et de pompage en fonction de ses besoins. Entre le 8 et le 13 septembre 2022, quelque 3500 personnes ont participé à l'inauguration des installations placée sous le signe des générations actuelles et futures.

Les premiers mois d'exploitation ont démontré la fiabilité et le bon fonctionnement des machines. Sur les six derniers mois de l'année, les pompes-turbines ont fonctionné en moyenne pendant 35,5 % du temps, à des puissances variables. Les dernières restrictions de puissance de la centrale de Nant de Drance ont été levées début octobre, à la suite de la mise en service de la ligne à très haute tension Chamoson – Chippis.

Grâce à ses six machines extrêmement flexibles, à sa puissance de 900 MW et à ses capacités de stockage, Nant de Drance joue un rôle essentiel dans la stabilisation du réseau électrique au niveau suisse et européen. Face à l'essor des énergies renouvelables, telles que l'éolien et le photovoltaïque, dont la production est intermittente, la flexibilité offerte par une centrale telle que Nant de Drance est indispensable afin de compenser les variations sur le réseau électrique et maintenir en permanence l'équilibre entre la production et la consommation d'électricité. Nant de Drance fonctionne comme une grande batterie qui, sur le court terme, permet de rapidement stocker l'électricité excédentaire sur le réseau, ou produire l'énergie nécessaire lorsque la demande est supérieure à la production. Elle contribue ainsi à la sécurité d'approvisionnement en électricité de la Suisse.

Nant de Drance SA

Chemin du Gilloud 3
CH-1920 Martigny

www.ndd-sa.ch

**Composition du Conseil d'administration**

Aucune modification de la composition du Conseil d'administration ne sera proposée lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire et aucun mandat n'arrivera à échéance.

Rapport de gestion

Le rapport de gestion 2022 de Nant de Drance SA sera publié le 5 avril 2023 à 7h sur le lien <https://reports.nant-de-drance.ch/22/fr>. Il sera soumis pour approbation à l'Assemblée générale qui se tiendra le 13 juin 2023.

Pour de plus amples informations sur Nant de Drance, rendez-vous sur www.nant-de-drance.ch.

Contact pour la presse**Nant de Drance SA :**

Aline Elzingre-Pittet

Téléphone : +41 21 341 22 77

E-mail : media@nant-de-drance.ch

Nant de Drance en bref

La centrale de Nant de Drance est une centrale de pompage-turbinage d'une puissance de 900 MW située dans une caverne souterraine entre les deux lacs de retenue d'Emosson et du Vieux Emosson en Valais. Son exploitation est assurée par la société Nant de Drance SA, dont les partenaires sont Alpiq (39 %), les CFF (36 %), IWB (15 %) et FMV (10 %).